

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 13 octobre 2022 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 13 octobre 2022 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 27 membres sur les 35 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance, 2 membres ont rejoint l'instance et 3 l'ont quittée.

Décision n°20221909

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Grenoble Alpes

Recettes fléchées dans le cadre de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP)

Le conseil d'administration approuve l'identification de deux nouvelles recettes fléchées : AMI CMA et Graduate school, en complément de la délibération du 16 décembre 2022.

La liste des recettes fléchées pour Grenoble INP – UGA s'établit ainsi :

- La Taxe d'apprentissage (obligation réglementaire)
- IRT NanoElec
- L'Institut franco-chinois de l'énergie nucléaire (IFCEN)
- La KIC InnoEnergy
- La KIC Raw Materials
- IDEX volet Formation
- Projet immobilier A2I
- Projet immobilier Pilsil Formation
- Projet immobilier Ecomarch
- Design Factory
- AMI CMA
- Graduate school

La précédente délibération, citée ci-dessus, est remplacée par la présente.

Nombre de votants : 28
Nombre d'abstentions : 4
Total des suffrages exprimés : 24

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 24

X à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

Yves MARECHAL
Vice-président du conseil d'administration

Grenoble INP
Institut polytechnique
de Grenoble

46 avenue Félix Viallet
F-38031 Grenoble Cedex 1

Tél +33 (0)4 76 57 45 00
Fax +33 (0)4 76 57 45 01

www.grenoble-inp.fr